



INFORMATIONS COMMUNALES

ETAT CIVIL DU MOIS DE JUILLET

Mariage : GOULVEN Sabrina, 21 Roz Avel, et ROPARS Ewen, 8 impasse du Guillec à Plougourvest.

HORAIRES MAIRIE

Pendant l'été, la mairie sera ouverte du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h**.

Fermée les samedis 5 août, 12 août, 19 août et 26 août.

URBANISME DU MOIS DE JUILLET

Déclaration de travaux : PRIGENT Jean-Yves et Armelle, 13 Kerhuella, pour le changement des fenêtres.

VELLY Michel, 11 Cité Roz Avel, pour la création d'un carport.

Autorisation de travaux (ERP) : Conseil Départemental 29, Mme Nathalie SARRABEZOLLES, Kerjean, pour le réaménagement de la boutique au Château de Kerjean.

LE BULLETIN PAR MAIL ET SUR LE SITE INTERNET

Le bulletin communal est consultable sur le site Internet à l'adresse suivante : www.saint-vougay.fr

Si vous souhaitez le recevoir par mail, merci de transmettre votre adresse postale et votre adresse mail à saintvougay.mairie@wanadoo.fr

ECOLE – RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la décision du Conseil municipal et du Conseil d'école, le rythme scolaire sera de **4 jours** à la rentrée prochaine. **Début de classe à 8h45**.

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h45-11h45 13h30-16h30	8h45-11h45 13h30-16h30	8h45-11h45 13h30-16h30	8h45-11h45 13h30-16h30

Nouveaux tarifs cantine-garderie :

- Cantine : prix du repas → **2,95 €**
- Garderie : prix de la demi-heure → **0,90 €**

REMORQUE DES DÉCHETS VERTS

La remorque communale sera à votre disposition aux points habituels pour y déposer les déchets végétaux d'entretien des jardins, du vendredi à 17h00 au lundi à 8h30 suivant le calendrier indiqué ci-dessous.



Hameau de Ker Heol..... Du 04 au 07 août

En septembre :

A la Clé des Champs..... Du 08 au 11 septembre

PAGE FACEBOOK



La commune a créé une page Facebook « Commune de Saint-Vougay ». Pour y accéder, copiez le lien suivant dans la barre d'adresse de votre navigateur : <https://www.facebook.com/search/top/?q=Commune%20de%20Saint-Vougay>

SITE INTERNET

Le nouveau site Internet de la Commune est en ligne : <http://www.saint-vougay.fr>

Les associations peuvent en profiter pour communiquer en nous envoyant des articles et des photos à faire paraître. Plus le site sera vivant, plus la population pourra en profiter, et les associations en tirer profit.

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Un arrêté municipal portant limitation des usages et des prélèvements d'eau a été pris le 13 juillet 2017.

Compte tenu des faibles débits des rivières constatés à ce jour, et afin que la distribution d'eau ne soit pas perturbée, les usages de l'eau provenant des réseaux publics d'alimentation et de distribution en eau potable font l'objet des restrictions suivantes sur le territoire communal :

Sont interdits :

- Le lavage des véhicules et des bateaux (à l'exception des lavages effectués dans des stations professionnelles munies de dispositifs à haute pression ou équipées d'un dispositif de recyclage de l'eau), des véhicules ayant une obligation réglementaire de lavage (véhicules sanitaires ou alimentaires), des véhicules ayant une obligation technique de lavage (bétonnière), des véhicules des organismes liés à la sécurité publique ;
- Le lavage des façades des habitations à l'exception de ceux effectués à l'aide de dispositif à haute pression ;
- Le lavage des voiries à l'exception des nécessités sanitaires (nettoyage à l'issue des marchés) et des balayeuses automatiques ;
- L'arrosage des pelouses, espaces verts, jardins et terrains de loisirs le jour de 8h à 20h ;
- L'arrosage des potagers le jour de 8h à 20h ;
- L'arrosage des terrains de sport (stades et terrains de golf) le jour de 8h à 20h à l'exception des greens et des départs pour les terrains de golf ;
- Le remplissage des plans d'eau ;
- Le remplissage des piscines privées des particuliers sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs.

CYBERESPACE 2017-2018

Réouverture du cyberspace le mardi 12 septembre 2017.

- Cette année, 3 niveaux d'initiation et un club informatique pour niveau confirmé vous sont proposés pour apprendre l'informatique et Internet. Cours progressifs et adaptés au niveau de chacun, basés sur des exercices pratiques.
- Le cyberspace est ouvert aux habitants des trois communes de Plouzévé, St-Vougay et Trézilidé en priorité, de septembre à fin mai pendant la période scolaire (interruption pendant les vacances scolaires).
- Les cours sont organisés et animés par Erwan Tanné, animateur intercommunal.
- Le cyberspace se trouve dans la salle Ar Brug à Saint Vougay.

REUNION D'INFORMATION ET INSCRIPTION DES NOUVEAUX ADHERENTS LE MARDI 05 SEPTEMBRE A 17H30 AU CYBERESPACE.

Il y a 4 groupes de niveau pour 4 horaires d'ouverture. L'attribution du créneau horaire pour chaque groupe donnée ici peut évoluer lors de la séance d'inscription...

- **Le mardi de 16H45 à 17h45** : niveau 3ème année – Travail de l'image et multimédia.
- **Le mardi de 17H45 à 18H45** : niveau 2ème année – La navigation sur Internet
- **Le vendredi de 16H30 à 17H30** : niveau 1ère année – découverte de l'ordinateur et du traitement de texte.
- **Le vendredi de 17H30 à 18H30** : club informatique

TARIFS : 20 € l'année/adulte

Pour tout renseignement ou en cas d'indisponibilité le jour de l'inscription, veuillez prendre contact avec Erwan Tanné au cyberspace au 02 98 69 91 46.

SYNDICAT MIXTE DU LÉON

Permanences OPAH : Le lundi 28 août de 10h30 à 12h à la mairie de Plouzévé.

Permanences HEOL : pas de permanences en août.

Permanences ADIL : les mardis 8 et 22 août de 9h à 12h à la Cté de Communes, zone de Kerven à Landivisiau.

CHÂTEAU DE KERJEAN

La Commune de Saint-Vougay offre à chaque famille 1 billet d'entrée gratuit pour le Château de Kerjean. Les billets sont disponibles en mairie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU (CCPL)

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Permanence à la mairie de Plouzévé, de 9h00 à 12h00 les jeudis 20 juillet et 24 août

Temps d'éveil : reprise en septembre

Le Relais Parents Assistantes Maternelles est ouvert les lundis et mercredis de 9h/12h30 – 13h/18h ; les mardis de 9h/12h30 – 13h/17h ; les jeudis de 9h/12h30 – 13h/19h45 et les vendredis de 9h/17h.

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE 1000 PATTES

Nous vous informons que La halte-garderie itinérante "1000 pattes" sera fermée pour les congés d'été du lundi 31 juillet au vendredi 25 août 2017 inclus.

ÉQUIPÔLE

Samedi 05 août	Concours départemental du Cheval breton et Fête de clôture des Equi'Folies. Spectacles équestres, baptêmes et animations.	Equipôle
----------------	---	----------

CLUB GENERATIONS MOUVEMENT

Programme du mois d'août

Le club reste ouvert tout l'été.

Marche les 03 et 17 août

Belote les 10 et 24 août

Interclub

Mardi 08 août à Plouzévé

Mardi 22 août à Plougourvest

Mardi 29 août à Lanhouarneau

Mardi 05 septembre à Plounéventer

FAMILLES RURALES - KERMESE

L'association Familles Rurales du bassin de vie de Plouzévé/Saint-Vougay/Trézilidé fête cette année ses 50 ans d'existence. L'association a été créée en 1967 pour répondre aux besoins des familles sur notre territoire rural. Dans notre histoire récente, nous sommes connus et reconnus des plus jeunes pour le centre de loisirs, les animations ados, les séjours et autres camps. Nombreuses sont les générations d'enfants, de parents et d'animateurs ayant fréquenté le centre de loisirs ou « la ruche », mais les plus anciens se souviennent peut être des courses hippiques ou de collectes de sang gérées par l'association. Pour fêter ce demi-siècle, nous organisons une manifestation le samedi 02 septembre prochain au foyer A. Caill, place du champ de foire à Berven. A partir de 15h, une kermesse sera organisée avec des structures gonflables, un « angry birds » géant, jeux en bois, jonglerie... Buvette et petite restauration également sur place. Cette kermesse sera couplée à une exposition retraçant l'histoire à l'aide de photos et de témoignages qui réveilleront les souvenirs de chacun. En soirée, un buffet froid sera proposé et ouvert à tous les adhérents de l'association, habitants du territoire, anciens animateurs et bénévoles de l'association... Le buffet sera proposé à 5€ par adulte et gratuit pour les enfants. Renseignements et réservations pour le mardi 29 août à famillesrurales29440@laposte.net

VISITE COMMENTÉE D'UN JARDIN PRIVÉ

Visite du jardin de René DANTEC, Bénévole de Pays, tous les mardis en août. Plus de 100 variétés de plantes sur 2500 m². Rendez-vous à 14h30 devant la mairie. Visite gratuite.

ASSV- LES ECHOS DE LA LANDE



C'est la reprise pour les seniors et les juniors. L'entraînement a repris depuis le 26 juillet. Il reste des renouvellements de licences à enregistrer ; magnez-vous les mecs ! (Quand il s'agit de sortie, c'est des mecs).

Vendredi 04 août : match amical GUICLAN B ou PONT MEUR.

Mercredi 09 août : match amical BERVEN.

Mercredi 16 août : matches amicaux PLOUGOURVEST A & B

Dimanche 20 août : Coupe de France, 1^{er} tour ; lever de rideau B

Mercredi 23 août : amical A : ROSCOFF ; amical B : St POL

Dimanche 27 août : Coupe de France, 2^{ème} tour

Mercredi 30 août : amical A : PLOUVORN

Dimanche 03 septembre : Début du championnat ; équipe A en D2 ; équipe B en D3.

Les lieux et horaires sont à préciser pour les matches amicaux. Pour la coupe de France et la première journée de championnat, que les bénévoles entrées/buvette se tiennent prêts.

En ce qui concerne les jeunes (5 à 16 ans) il est prévu de prendre les inscriptions le samedi 26 août de 10h00 à 12h00. Contact : 06.98.26.70.02 ou denezperson@orange.fr

Denis PERSON

ASSOCIATION LES COQUELICOTS

L'association Les Coquelicots de Plouzévé/St Vougay a effectué sa sortie annuelle lors de la course de l'île de Batz le dimanche 2 Juillet 2017 sous un temps magnifique. Une douzaine d'adhérents au club ont couru le 10 kms avec des performances allant de 51mn à 1H04 avec un podium pour Yvon Le Ven en cat V4 (plus de 70 ans). Sur le semi, Manu Prigent et Maxime Quiviger ont réalisé un temps de 1H23 et 1H24 en prenant la 3^{ème} et 4^{ème} place de la course.

Pour clôturer la journée, un repas crêpes a été servi par Sylvie Moal de St Vougay dans une ambiance conviviale.

De plus, le bureau a remis à chaque adhérent un nouveau coupe-vent avec un nouveau design.



ASSOCIATION DES OFFICIERS MARINIERS**PETANQUE**

Samedi 05 août, au complexe sportif de Plounévez-Lochrist, à 14h30, concours de pétanque en doublettes constituées, en quatre parties. Mises + 20% + lots.

Denis PERSON

ASSOCIATION DES AMIS DE KERJEAN

L'association remercie tous les bénévoles (bibliothèque, comité des fêtes, etc...) qui ont apporté leur concours à la réussite du Fest Noz du 20 juillet au Château.

Le Président,
Jean-Noël STEPHAN

AUTRES FESTIVITÉS // AUTRES ANNONCES**PETITES ANNONCES**

★ Jeune fille de 18 ans, titulaire du BAFA, et du permis B. Expérience en centre de loisirs. Disponible le weekend et les vacances scolaires pour donner des cours ou garder vos enfants. Vous pouvez me contacter au 06.17.08.93.86 ou au 02.98.69.91.17.

INFORMATIONS PRATIQUES

<p>MAIRIE Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Fermée le samedi matin. 1 Route de Plouescat Tél : 02 98 69 97 04 Fax : 02 98 69 93 59 saintvougay.mairie@wanadoo.fr www.saint-vougay.fr</p>	<p>PAROISSE Samedi 05 août : messe à 18h à Berven Dimanche 13 août : messe à 10h30 à Saint-Vougay Mardi 15 août : messe à 10h30 à Berven : Pardon Samedi 19 août : messe à 18h à Plouvorn Samedi 26 août : messe à 18h à Plougar Samedi 02 septembre : messe à 18h à Plouzévéde Dimanche 10 septembre : messe à 10h30 à Saint-Vougay</p> <p>Pendant l'été, permanence tous les matins à la Maison Paroissiale de 9h30 à 11h30. Permanence à Plouzévéde le 5 août de 10h à 11h30. Affiche du Doyenné à la porte de l'église.</p>	<p>Docteur Boris GUEGANTON Kergroas 02 98 69 98 05</p>
<p>DÉCHÈTERIES Bodilis : du lundi au samedi : 8h30 à 12h et 13h30 - 18h30 Plougourvest : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Le mardi de 14h à 18h30. Fermé le jeudi.</p>	<p>RÉFLÉXOLOGIE PLANTAIRE Mégane EDERN (3 route de Plouescat, 29440 SAINT-VOUGAY) 07.60.56.01.37</p>	<p>PHARMACIE DE GARDE : 3237</p>
<p>MÉDIATHÈQUE JEAN HAMONOU Attention ! Changement d'horaires en juillet et août.</p> <p>A partir du 15 juillet et jusqu'au 26 août inclus, la bibliothèque ne sera ouverte que le samedi de 11h à 12h. Bel été et bonne lecture à tous.</p>	<p>ADMR du Haut Léon Kéroulas – 29250 SAINT-POL-DE-LÉON Tél : 02 98 19 11 87 Ouverture de bureau : 8h30-12h30 / 13h30-18h Urgences : 02.98.19.11.87</p> <p>Permanences à la mairie de Saint-Vougay : mardi 08 août (9h-12h)</p>	<p>CABINET INFIRMIER DE PLOUZÉVÉDÉ : 06 60 89 95 79</p>
<p>TRANSPORT PUBLIC SUR LE PAYS DE LANDIVISIAU 0 810 810 029, au plus tard la veille avant 17h00</p>	<p>ANIMATIONS ET LOISIRS DU BASSIN DE VIE DE PLOUZEVEDE, SAINT-VOUGAY ET TREZILIDE http://animationsloisirs29440.jimdo.com/</p>	<p>MÉDECIN DE GARDE : 15 SAMU</p>
		<p>POMPIERS : 18 Depuis un portable : 112</p>
		<p>GENDARMERIE : 17</p>
		<p>TAXI / AMBULANCE Etoile Bleue : 02 98 19 15 15 Gwendal PERON : 02 98 19 48 84 ou 06 62 09 50 29 FLOCH : 02 98 69 91 00 ou 06 64 15 14 28</p>

ATTENTION !!!

Vos articles à faire paraître pour le prochain bulletin doivent nous parvenir impérativement pour le mercredi 30 août, 12 heures dernier délai.

Prochain Bulletin : Jeudi 07 septembre 2017.

Réunion du Conseil Municipal
Lundi 3 juillet 2017 à 20h30

Date de convocation : le 26 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le trois juillet.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VOUGAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Marie-Claire HENAFF, Maire.

Présents :

Jean-Noël STEPHAN, Jean PALUD, Jean-Luc POSTEC, Monique BRAMOULLE, Jean-Luc CARIOU, Nadine DUCHEMIN, Bernadette GOURLAY, Katell IZORE, Bertrand JEZEQUEL, Patrick MOUËTAUX, Claude LE BERRE, Yannick QUIEC,

Absents excusés : Marie-Claire LE JONCOUR, Thibault HENRY

Procuration : Marie-Claire LE JONCOUR a donné procuration à Nadine DUCHEMIN

Secrétaire : Claude LE BERRE

OBJET : **Création d'un emploi pour le poste d'agent scolaire-périscolaire et de ménage à temps non complet**

OBJET : **Subvention communale à verser à l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Communale de Saint-Vougay : 120 € par élève. 65 € d'achat de fournitures et 55 € fonctionnement et projets pédagogiques**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter pour l'année 2017 une subvention de 1 761,81 € à verser à l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de SAINT-VOUGAY.

OBJET : **Demande de subvention auprès de l'Education Nationale « Ecoles numériques innovantes et ruralité ».**

Le projet d'équipement numérique de l'école communale correspond au programme. Madame le Maire précise que cette opération d'un montant HT de 14 726,59 € peut être financée par une subvention plafonnée à 7 000€. Le Commune autofinance l'opération pour la différence. Madame le Maire rappelle également qu'une classe a été équipée en 2013.

II - RAPPORTS DES ADJOINTS

Jean-Noël STEPHAN

Panneaux de publicité pour le lotissement Clos de la Vallée : Ils ont été posés. Ils sont conformes à la commande passée.

Site internet :

Le site internet est pratiquement prêt. Une demi-journée de formation dispensée par Marion LE PACHE est programmée le mardi 4 juillet à 15h00 pour le personnel administratif.

Travaux sur le terrain de foot de la Lande : La Commune de Plouvorn n'a pas encore effectué les travaux. Ce n'est pas gênant car le terrain est utilisable immédiatement après l'intervention.

Merci à tous les bénévoles ayant répondu à l'Association du Château de Kerjean à l'occasion du spectacle du théâtre équestre.

Diverses réunions : CLECT, visite de l'usine d'eau de l'Horn

Jean PALUD

Entreprise LE FOL : intervention pour les points à temps cette semaine ou la semaine prochaine

Entreprise Eurovia : intervention en juillet pour l'enrobé et en août pour le gravillon

Jean-Luc POSTEC

Ecole

1- Rythmes scolaires

Parution du décret permettant le retour aux 4 jours pour l'année scolaire 2017/2018 au Journal Officiel le 28 juin 2017.

La demande de retour au 4 jours a été transmise à l'inspection académique après accord du Conseil d'Ecole du 22 juin et du dernier conseil municipal du 12 juin.

Courrier de l'Inspectrice des Services de l'Education Nationale de Quimper reçu le 3 juillet 2017 par courriel : accord pour les 4 jours de classe pour la rentrée de septembre 2017

2- Conseil d'Ecole du 22 juin 2017

Effectifs inscrits pour la rentrée 2017/2018 : 75 élèves

a. *Bilan des projets de l'année*

b. *Utilisation des vélos durant la récréation*

c. *Rythmes scolaires*

Vote du Conseil d'Ecole en faveur du retour aux 4 jours : 9 contre 1

En cas de passage à 4 jours, les nouveaux horaires seraient :

8h45/11h45 et 13h30/16h30

APC de 11h45 à 12h15 sur 2 jours/semaine

Possibilité de réorganisation de la restauration scolaire en deux services

d. *Appel à projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité (voir devis)*

3- Restauration scolaire

Validation de la Commission d'appel d'offres pour la Sté CONVIVIO de DIRINON

4- Réunion d'information TAP le 27 juin à la salle AR BRUG

Bilan de l'année 2017 avec une forte hausse des fréquentations et un bilan plus que positif sur les retours des sondages de la part des enfants mais aussi des parents

Intervention sur la sensibilisation au handicap avec le club handisport Léonard pour un coût de 200€ (1h30 le 13 juin et 3h le 20 juin)

5- AG ALDS le 14 juin 2017